Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 225

Artikel: Le forgeron
Autor: Forge, Henry de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251609

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

suzerain de cette terre. Le curé de Vaufrey, qui était en relation avec les fils du dernier baron de Franquemont, Nicolas de Gilly, avait favorisé cet achat, comme on le verra plus loin. Le comte de Montbéliard ne tarda pas à introduire son luthérianisme dans cette seigneurie de Franquemont, mais ce ne fut pas sans trouver une opposition désespérée.

En 1601, le prince de Montbéliard envoya des officiers de Blamont, à Goumois pour préparer le terrain. Ils signalèrent deux graves inconvénients, 1er la cure est mal bâtie, 2° elle est trop éloignée du village, ce qui exposera le pasteur luthérien au danger d'être molesté et même tué pendant la nuit, sans avoir le temps d'être secouru.

On le voit le luthéranisme, pour réussir, avait besoin de recourir aux moyens violents à Franquemont, comme dans l'Erguel et à Bévilard.

Le 22 juillet, 1601, le Conseil de Montbéliard prit la délibération suivante : « Comme il a plu à son Altesse ordonnner que la religion réformée, de laquelle il fait profession, soit établie à Franquemont, le Conseil envoie les conseillers Stoffel, Lovis et le procureur à Franquemont, qui seront désignés, et le ministre de Blamont, et là faire mettre à exécution la volonté et résolution de Sa dite Altesse, congédiant pour ce le curé de Goumois et autres portés sur la dite résolution, et y établir ministre de Blamont, duquel ils seront prêchés en l'église de Goumois, donnant au dit commis tout pouvoir nécessaire ». [1])

Ce fut au mois d'août ou dans les premiers temps de septembre 1601, que « *l'œuvre sainte* [2]) fut accomplie à Goumois, suivant une relation écrite au Conseil par les officiers de Blamont, à la date du 16 de ce dernier mois.

« Nous nous sommes ensuite de votre ordonnance, dimanche dernier passé, treizième du présent mois, retrouvés au prêche dans l'église de Goumois, et là participé au sacrement de la cène du Sauveur Jésus-Christ, à la vue et présence de la plupart des sujets de la seigneurie de Franquemont, tant hommes que femmes, assistant audit prêche en assez bon ordre et bonne dévotion, à notre avis, de manière qu'il y a bon espoir et qu'ils se réduiront avec le temps, Dieu aidant, et n'est à trouver étrange si ce subit changement leur est de *difficile digestion*. L'on a déjà ôté quelques croix étant par les chemins, à quoi les dits sujets n'y contreviennent et y consentent librement, fors ceux d'iddi Goumois, qui désirent et prient qu'on leur laisse celle de pierre qu'est delà le pont, d'assez belle apparence ; mais comme il est reconnu que c'est plutôt pour maintenir leur idolâtrie (d'autant que depuis que les autres sont ôtées, quelques femmes se sont trouvées au pied de celle-là, en y faisant leur dévotion), que pour le prix et valeur d'icelle, il est expédient que la dite croix soit abattue et ôtée de devant leurs yeux, pour en perdre plutôt la mémoire ». [3])

C'est ainsi que le protestantisme était établi dans les paroisses. Un ministre arrivait accompagé de la force armée pour le protéger en cas d'intervention du peuple catholique. Le prédicant faisait un discours dans l'église, puis ordonnait d'enlever les autels et les statues pour les brûler. Quand il avait purifié, style du protestantisme, l'église de l'idolâtrie papistique, il donnait la cène à ses compagnons de route, puis on abattait les croix et tout ce qui rappelait le vieux culte catholique. Ces manières brutales et très peu évangéliques révoltèrent bien vite les consciences honnêtes et chrétiennes.

A Goumois, la nouvelle secte du prince de Montbéliard ne fut pas bien accueillie. Les officiers de Blamont s'étaient du reste, attendus à une forte résistance. Dans leur rapport sur l'état de cette paroisse, ils avaient fait remarquer l'éloignement de la cure où le ministre luthérien trouverait peu de sécurité. Leurs craintes furent fondées, puisque le prédicant de Blamont redoutait tellement d'être mal reçu qu'il voulut avoir une bonne escorte pour aller y prêcher les excentricités du moine apostat d'Allemagne. [1]) Mais, malgré l'appui des fonctionnaires et des gendarmes, la prédication du ministre, de *difficile digestion*, souleva une formidable opposition à Goumois que les amendes et la prison ne purent calmer.

(*A suivre*).

1) Archives Besançon, k.- 2048.
2) Paroles du Conseil.

3) Archives Besançon K : 2346.
1) C'est toujours là le propre des novateurs. On l'a vu en 1874, quand on installa dans les églises du Jura catholique, les prêtres apostats : Il leur fallait la force armée.

Le Forgeron

Une douzaine de convives devisaient ce soir-là en prenant le café, au château de Montfleuri, en Touraine.

Vers la fin du repas, la conversation, trop longtemps sur la politique, avait aiguillé vers les questions de sentiment, et ce thème paraissait inépuisable, à la grande joie des dames qui écoutaient, curieuses, les théories sur l'amour et sur ses complications.

Au moment où de jolis doigts roses apportaient des verres de liqueurs sur un plateau d'argent, le petit M. de B***, réputé grand connaisseur en matière de psychologie féminine, s'exclama :

— Il est vraiment extraordinaire de voir jusqu'à quel point l'amour que nous inspire une femme peut devenir un stimulant moral, capable d'inspirer les pires folies comme les plus sublimes héroïsmes !

Chacun approuva et cita un cas particulier de sa connaissance.

Une jeune veuve, en se mouchant beaucoup, parla d'un mari qui s'était battu en duel dix-sept fois pour celle qu'il aimait, et comme il était vraisemblable qu'il s'agissait d'elle, on eut de petits murmures d'admiration.

Un vieux monsieur conta l'odyssée d'un gâcheur de plâtre de province, qui, amoureux fou d'une jeune fille, sculpta son buste et fit un chef-d'œuvre qui décida de sa carrière ; il est aujourd'hui membre de l'Institut.

La maîtresse de la maison elle-même dit en termes délicieux le roman de son grand-père. Enthousiaste d'une sienne cousine, qui avait la fantaisie de ne vouloir épouser qu'un colonel, il s'engagea, fit toutes les guerres du premier Empire et revint en 1814 avec la figure balafrée et un bras de moins, mais colonel de grenadiers. Sa cousine lui fit fête ; ils se marièrent et furent heureux.

Tout le monde se récria :

— C'est admirable !

— Comme on doit être fière d'inspirer de pareilles passions ! disaient les dames.

— Eh bien ! je connais plus fort encore ! fit une voix grave.

On se retourna.

Celui qui venait de parler était le vieux Docteur D***, médecin du canton depuis plus de cinquante ans, un excellent homme, point bavard pourtant.

On se pressa autour de lui.

— Contez-nous cela bien vite !

II

— « Vous rappelez-vous, monsieur le comte, dit-il en s'adressant à un des convives, cette nuit du mois de novembre où, arrivant à l'improviste de Paris, vous acceptâtes l'hospitalité de ma voiture pour vous rendre à votre château ? Je revenais d'une lointaine visite au chevet d'un malade. L'un comme l'autre, par l'horrible temps qu'il faisait, nous fûmes enchantés de trouver un compagnon de route !

« Vous souvenez-vous encore qu'au tournant du chemin qui descend au petit village de Villemory, ma grande jument rousse, effrayée par

---

ne soyons, ni les uns ni les autres, prises de la monomanie de griffonner sur le papier ; nous aurions de quoi produire toute une série de charmantes nouvelles.

— Ce que nous ne savons faire, amie, nous pouvons espérer le voir accomplir par d'autres... Qui nous empêche de mettre dans les mains de Kervall quelques notes avec nos impressions ?

— Charge-t'en : je ne m'en tirerais pas, Renée. Il y a longtemps que règles grammaticales et figures de rhétorique sont brouillées avec moi... Je m'offre cependant à certifier l'authenticité des faits racontés. Je te promets mon paraphe et une approbation.

C'est en causant ainsi que Marie-Louise Lecouteux et Renée Calvignac arrivèrent chez l'ingénieur, où elles racontèrent les inimaginables choses dont elles avaient été les témoins oculaires.

XII

Les jours s'écoulaient rapides, les heures fuyaient pressées et multiples ; la famille Lecouteux parlait de son retour en France, et les deux amies s'entretenaient ensemble d'un revoir prochain.

— Aussitôt, disait Renée, aussitôt que Louise aura terminé ses rapports. Ses supérieurs lui ont fait espérer, pour l'avenir, de grands avantages, résultats de son travail. Nous pourrons, j'espère nous installer à Paris. Louise ne fera alors que quelques courtes absences distancées.

Un jour que, pour la millième fois au moins, les deux jeunes femmes épanchaient dans le cœur l'une de l'autre leurs rêves d'avenir et leurs espérances, M. Calvignac reçut une lettre recommandée, portant la griffe de l'étude d'un notaire de Draguignan.

Le pli contenait ces mots :

« Monsieur,

« La mort de M. Sylvain Mirhson, décédé le 19 courant, vous institue son légataire universel par un testament déposé en mon étude. Vu l'absence d'héritiers à la mort de M. Mirhson, les formalités d'usage ont été remplies, et les scellés apposés dans dans la demeure de feu monsieur votre parent.

« Dois-je correspondre, pour vous communiquer les pièces relatives à la succession, ou pouvez-vous venir à Draguignan ?

« Recevez, monsieur, mes civilités.

« Bernicaud. »

(*La suite prochainement.*)

quelque reflet de lune, fit un écart qui nous mit gentiment dans le fossé ?

« Nous en fûmes quittes pour la peur, et nous aurions ri de l'aventure, si, sous le choc, une des roues de mon cabriolet ne s'était détachée.

« Je me trouvais en fâcheuse posture, à une heure du matin, à l'entrée d'un bourg de trois cents âmes ; vous vous désoliez.

— « Où trouver du secours, disiez-vous ; s'il y a dans le pays un charron, un forgeron quelconque, il ne voudra jamais se lever à cette heure tardive !

« — Soyez-en certain, vous répondis-je. Mais ne vous chagrinez pas. Il est une Providence pour ceux qui versent dans le fossé.

« — Une providence ?

« — Oui !

« Et ma main vous montra, sur la droite du village, une petite lumière qui brillait. Vous eûtes un cri de joie. Et je vous entends encore :

« — Ah ! par exemple, je voudrais savoir qui veille ainsi, à Villemory, au cœur de la nuit !

« — C'est Jean Lubin, le forgeron ! vous répondis-je.

« De tout cela, je garde le souvenir comme si les faits que je raconte dataient d'hier seulement. Je revois encore la figure de Jean Lubin, un homme grisonnant, l'air triste, un silencieux, que nous trouvâmes, en effet, au travail, à une heure et demie du matin. Nous étions pressés et nous ne prîmes pas le temps de bavarder. Il répara prestement le dommage et nous pûmes, grâce à lui, nous remettre en route, après l'avoir bien payé et largement remercié. « Peut-être, si vous avez parfois songé à lui, vous êtes-vous dit que c'était par hasard qu'il veillait cette nuit-là, qu'il avait sans doute un travail urgent à terminer.

« Eh bien ! non, monsieur le comte. Cette fois-là n'était pas une exception pour le forgeron Jean Lubin. Il en allait ainsi chaque nuit depuis quinze ans, et le forgeron Jean Lubin, s'appelait de son vrai nom Philippe de Rieux, ancien maître de forges, jadis millionnaire.

« Parfaitement ; cet ouvrier que vous avez vu courbé sur son enclume, les mains noires, le visage hâlé par la flamme, avait connu la richesse, la considération, le bonheur ! D'excellente famille, il avait fait, étant maître de forges à Cusy, un riche mariage. Mais si, dans cette union-là, il y avait apport de beaucoup d'argent, il y avait aussi apport de deux très sincères tendresses. Oh ! l'exquise petite femme que Mme de Rieux ! Je l'ai connue, étant appelé parfois comme médecin à Cusy. Tout le monde s'extasiait devant sa grâce, son sourire éternel, sa gaîté d'enfant ! Mais elle était une fleur fragile, qui ne vivait que par un souffle, et ce souffle était le Bonheur ! Son mari lui en donna, et beaucoup ! Il ne savait que faire pour la gâter. Elle avait tout ce que peuvent souhaiter les heureux de ce monde, et sa vie n'était qu'une longue suite de fêtes. Elle s'y était habituée et riait, radieuse, ignorant la souffrance, mal armée contre elle.

— « Bah ! disait le mari, nous n'avons rien à craindre de la vie ; qu'elle en jouisse donc le plus possible !

« Les gens objectaient parfois :

« — Les peines ne se partagent-elles pas comme les joies lorsque l'on s'aime ?

« — Peut-être ! le maître de forges, mais celle dont j'ai fait ma compagne n'a été créée que pour être heureuse et se briserait sous le vent d'orage !

« Pendant cinq ans, le vent d'orage ne se fit pas sentir ; la petite fleur restait éclose.

« Mais, un jour, un coup imprévu, implacable, ruina M. de Rieux. Il pâlit à l'annonce de cette tourmente à laquelle il n'avait jamais pensé, qu'il croyait impossible. Puis, il implora ses parents, ses amis :

— Je vous en supplie, qu'elle n'en sache rien !

Elle n'en sut rien.

« Il eut ce courage — effroyable — de mentir, de mentir jusqu'au bout, d'étouffer un à un, à côté d'elle, tous les échos de la catastrophe. Rien ne fut changé à la vie de la jeune femme ; elle continua de rire et d'être heureuse comme par le passé, ne manquant de rien, ses désirs toujours satisfaits, gardant tout ce luxe qui l'entourait. Pour le maître de forges, c'était un enfant ! Il était obligé à de continuels expédients pour trouver de l'argent, pour faire face aux créanciers. Ce fut un miracle qu'il pût rester à son poste. Sous lui, tout croulait ! Néanmoins, il luttait toujours, malgré la débâcle menaçante, et, dans sa maison tranquille, le rire de sa femme retentissait en notes joyeuses.

« Hélas ! elle n'existait que par un souffle, je vous l'ai dit, et, un soir d'hiver, la maladie accomplit l'œuvre que M. de Rieux n'avait pas laissé accomplir au Malheur...

« La petite poupée fragile mourut, mais elle mourut dans un sourire, en n'ayant eu qu'à se louer de la vie !... »

III

— Et après ? demanda-t-on.

— « Après, fit le docteur, il fallut payer le prix de ces deux années de bonheur et d'illusion que Mme de Rieux avait eues. Le gouffre s'ouvrit devant le maître de forges ; il n'essaya même plus de lutter. Mais il était un honnête homme. Il paierait tout ce que lui avait coûté l'amour de la chère morte. Et ce ne serait pas trop pour cela de toute sa vie, à lui ! Il fit argent de tout, ne conservant plus rien de son existence d'autrefois ; lentement, la liquidation se fit, — cruelle, mais sans déshonneur. On le savait malheureux. Il ne mentait plus à personne. Personne ne vint à son aide. Et un jour arriva où il ne posséda plus rien à lui.

« Et quelques créanciers restaient encore, inexorables !

« Alors, simplement, courageusement, cet homme qui avait été maître se fit ouvrier. Il connaissait la rude besogne du forgeron. Il l'accomplirait au besoin durant toute sa vie, afin de payer jusqu'au dernier sou de ce qu'il devait. La tâche, pourtant, semblait au-dessus de ses forces : le maigre salaire d'un homme seul ne suffirait pas. On le vit se mettre au travail résolument. Son ouvrage était bien fait. On lui apporta des commandes. Il eût bientôt plus de besogne qu'un ouvrier n'en pouvait faire dans sa journée. Alors il travailla la nuit comme le jour. Et on s'habitua à voir la lampe de Jean Lubin — comme il se faisait appeler — allumée dans sa forge jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

« — Avare ! pensaient les uns.

« — Il ramasse des écus pour se marier un jour peut-être, disaient d'autres.

« Nul que moi — à qui il avait fini par se confier — ne connut la vérité ; nul que moi ne sut pourquoi, pendant dix années de sa vie, cet homme s'usa le corps à cette besogne surhumaine.

« Lorsque, l'an passé, on le trouva étendu, mort, à côté de son enclume, on s'étonna seulement qu'il ne laissât pas une seule pièce d'or sous son grabat. « Il pouvait s'en aller tranquille, le brave forgeron ! Son œuvre était accomplie. La semaine précédente, en effet, il avait payé la dernière fraction de cette dette qu'il avait contractée pour le bonheur de celle qu'il aimait !

« Voilà l'histoire de Jean Lubin.

« Lorsque mes tournées m'emmènent, le soir vers Villemory, machinalement je regarde, le cœur serré, la petite maison où ne brille plus la lumière du forgeron, l'humble lampe qui était le symbole le plus sublime que je sache de cette force morale dont vous parliez tout-à-l'heure et que donne l'amour ! « Celle-là n'était pas stimulée par une espérance, vivifiée par une certitude.

« Non, elle venait d'un souvenir ! »

HENRY DE FORGE.

Poignée de recettes

Désinfection des appartements. — Dans les chambres où règnent de mauvaises odeurs, on purifie l'air au moyen de boules désinfectantes qu'on prépare de la manière suivante :

On prend 750 grammes d'argile, autant de sel, autant de sulfate de fer et 200 grammes de peroxyde de manganèse. On mélange et on pétrit tout cela au moyen d'un peu d'eau chaude et de manière que la pâte ne soit pas trop molle et puisse se mouler. On la coupe par morceaux et on en fait des boules de diverses grosseurs que l'on fait sécher au soleil ou près du feu. Dès qu'elles sont bien sèches, on peut s'en servir : on les place sur des charbons allumés, et tout aussitôt il s'en dégage du chlore en assez faible quantité suffisante pour ne pas nuire aux personnes, mais en quantité suffisante pour détruire les miasmes malsains.

* * *

Aération des appartements. — Un soin qu'il faut prendre, quelles que soient les intempéries, c'est d'aérer chaque jour, pendant une heure au moins, les appartements afin d'y faire entrer largement, l'air, le soleil et la lumière. De toutes les fleurs, la fleur humaine est celle qui a le plus grand besoin de lumière. La lumière contient une sorte d'électricité qui vivifie le sang et tonifie les nerfs.

* * *

Fabrication des ardoises factices. — Pour fabriquer des ardoises factices, on prend du machefer, que les forgerons tirent de leur forge, on le pile très fin, puis on le broie avec de l'huile de lin. On donne avec cette couleur plusieurs couches sur de très fort papier. A cet effet on prend une brosse, on porte la couleur également sur le papier et on le fait pénétrer autant que possible, en frottant avec du feutre, jusqu'à ce que la couleur soit à peu près sèche. On répète cette opération plusieurs fois sur les deux côtés du papier, jusqu'à ce qu'il y ait assez de couleur, puis on prend de la poudre de machefer qu'on frotte à sec pour absorber entièrement l'huile. Après cette opération on laisse sécher. On peut écrire sur ce papier ou carton avec une touche aussi bien que sur une ardoise naturelle.

* * *

Procédé pour connaître le titre des alliages d'argent et de cuivre. — Pour connaître le titre des alliages, on doit se servir d'une pierre de touche qui consiste ordinairement en un basalte noir. On frotte l'objet qu'on veut essayer sur la surface de la pierre ; cette surface agit comme une lime et retient des traces du métal. On fait ainsi sur la pierre une trace de 5 millimètres de longueur sur 3 millimètres de largeur. Cette trace est mouillée avec un liquide composé de :

Acide chlorhydrique à 20° . . 15 parties.
Acide nitrique à 31° . . . . . 100 »

Le cuivre est seul attaqué par cette liqueur et l'argent seul reste sur la pierre. On reconnaît le titre de l'alliage à la coloration plus ou moins